



**Coordination économique et sociale transfrontalière<sup>1</sup>**

18, rue de Montbrillant, 1201 Genève

**Association pour la sauvegarde de Bernex et Environs**

Case 291, 1233 Bernex

Bernex et Genève, le 6 juin 2009

Département du Territoire

**Direction Générale de l'Aménagement du  
Territoire**

Case Postale 224

1211 Genève 8

## **Enquête Publique n° 1649 PAC de Bernex-Est**

Madame, Monsieur,

Le CEST et l'ASBE ont pris connaissance de l'enquête publique n° 1649 concernant les modifications de zones N° 29725-507-517 sur le territoire des communes de Bernex et de Confignon et souhaitent vous faire part des observations suivantes :

### **1. Consultation des habitants**

La CEST et l'ASBE constatent que malgré l'importance des enjeux pour les habitants et le canton, les associations – la société civile – n'ont pas du tout été associées à la démarche, restée pour l'instant secrète, malgré les promesses du Conseil d'État. Rappelons à cet égard, l'article 4 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire qui stipule que

*1 Les autorités chargées de l'aménagement du territoire renseignent la population sur les plans dont la présente loi prévoit l'établissement, sur les objectifs qu'ils visent et sur le déroulement de la procédure.*

*2 Elles veillent à ce que la population puisse participer de manière adéquate à l'établissement des plans.*

*3 Les plans prévus par la présente loi peuvent être consultés.*

L'affichage communal de l'enquête publique ne comportait même pas le plan de la zone déclassée !

La CEST et l'ASBE demandent qu'une vraie concertation soit mise en place.

---

<sup>1</sup> Association Savoie-Mont-Blanc, ATE, CFDT 01 et 74, Equiterre, MPF Mouvement populaire des familles, SIT Syndicat interprofessionnel de travailleurs/euses et Université populair de Savoie

## 2 Rapport zone d'activité – logements

2300 emplois et 800 logements sont prévus à Bernex-Est.

La CEST et l'ASBE demandent que

- le rapport logement/emploi soit de un logement pour un emploi comme prévu à Bernex-Nord (PACA de Bernex).
- le nombre de logement soit augmenté et celui des emplois diminués en proportion. (voir aussi le paragraphe « mobilité).
- La proportion emplois – logements soit prise dans sa globalité : Bernex-Est et Bernex-Nord.

## 3. Lien entre le PACA de Bernex et le PAC de Bernex-Est

Contrairement à ce que dit le projet de loi, aucun lien n'est fait entre les deux objets pourtant complémentaires, ni avec le plan directeur communal en gestation. Bernex-Est figurait comme une tache blanche sur les plans et interdiction était faite d'en parler lors de la concertation sur le PACA de Bernex.

Voir en annexe la prise de position des associations à propos du PACA de Bernex à ce sujet.

Le CEST et l'ASBE demandent que le PACA de Bernex et le PAC de Bernex-Est soient vraiment coordonnés, comme le prévoit la loi fédérale, et que la concertation se fasse sur les deux projets. Le PAC de Bernex-Est ne peut pas être traité pour lui-même. En effet, selon les projections Bernex-Confignon deviendrait une ville de 20'000 habitants, la onzième de Romandie !

## 4. Déclassement et densité

Le projet aura la difficile tâche de concilier une *densité suffisante* – que souhaitent nos associations – et l'intégration dans le site, notamment pour économiser le sol.

## 5. Types d'activités

La CEST et l'ASBE sont défavorables au projet de parc technologique (high tech et bio tech en sabir atlantique). En effet, nous pensons qu'il va accroître les problèmes de circulation et accentuer la pression sur la zone villa cantonale.

Le profil des chômeurs de Genève et de la proche région ne correspond pas aux emplois offerts par la haute technologie.

La CEST et l'ASBE constatent que les emplois générés par des PME correspondent plus au type de logement de proximité et répondent mieux aux besoins de demandeur d'emplois genevois que les sociétés de haute technologie.

La CEST et l'ASBE demandent

- que le PACA de Bernex soit pris en compte pour une approche globale du type d'emplois
- de renoncer à des emplois exogènes (hors agglomération), qui accentueraient la pression sur le foncier.

## 6. Mobilité

Le PAC de Bernex-Est précédent, avec 250 logements et 3000 emplois avait fait l'objet d'une étude circulation qui démontrait l'impossibilité physique de gérer tous ces nouveaux flux.

En effet, 16'000 véhicules/jours supplémentaires, ce qui représente 5'000'000 véhicules/an, étaient prévus avec un projet moindre, induisant par là même une saturation complète de l'accès à l'autoroute et plus globalement du secteur de Genève-Ouest.

La CEST et l'ASBE demandent en conséquence

- qu'une étude d'impact sur la circulation soit effectuée
- que 75% des déplacements de la partie activités du PAC de Bernex-Est soient écomobiles. En effet, selon les projections 85% des futurs travailleurs du secteur viendraient en véhicule privé individuel. 40 à 50 % de France voisine, à 98% avec leur voiture privée
- que le nombre d'emplois et de logements soient fixés en fonction de la capacité du réseau local
- qu'une augmentation du transport individuel ne soit possible que pour autant qu'elle respecte les normes écologiques OPB et OPAIR
- que l'espace-rue prévu par le PACA de Bernex soit pris en compte
- que le « *modèle bernois* » en matière de construction d'ouvrages routiers (concertation, prise en compte de l'environnement et fixation d'objectif quant à la limite supérieure souhaitée pour l'aménagement routier).

## 7. Éco-quartier, logement et stationnement

La CEST et le CLE sont favorables au projet d'*éco-quartier* et à un *parc de stationnement collectif* dans l'esprit de ces éco-quartiers.

La CEST et l'ASBE demandent que

- la maîtrise publique du projet soit assurée afin d'assurer la création de logements qui répondent aux besoins de la population
- le ratio de stationnement de l'éco-quartier soit au maximum de 0.5 places par logement.

## 8. Transports publics et P+R

La CEST et l'ASBE sont favorables au prolongement de la ligne de bus (futur trolleybus ?) de Cressy à St Mathieu, il répond à une demande de nos associations, qui n'avait pas été retenue à l'époque.

La CEST et l'ASBE sont défavorables

- à un terminus provisoire du TCOB et la création d'une boucle de rebroussement, tel qu'il apparaît sur certains documents
- à un P+R de grande capacité situé à l'est de Bernex, tel que prévu dans certains documents. Il doit être modeste, en effet le 80% des utilisateurs proviennent de l'ouest du canton et non de l'autoroute (étude la Fondation des parkings).

La CEST et l'ASBE demandent que le P+R principal (de 400 à 600 places) soit localisé à l'ouest de Bernex, au terminus du TCOB afin d'éviter un transit inutile sur la route de Chancy déjà trop fortement sollicité.

## 9. Environnement

Les normes de bruit OPBruit sont déjà dépassées dans ce secteur le long de la route de Chancy, aucune construction de logements n'est donc potentiellement autorisable sans un assainissement préalable

La CEST et l'ASBE demandent en conséquence

- que l'ordonnance fédérale soit appliquée et le bruit routier assaini au préalable, la situation devenant invivable pour les habitants de Bernex-en-Combes, notamment.
- que des activités soient prévues en front de route de Chancy afin de protéger les habitations.

## 10. Zone de verdure, sans construction

La CEST et le CLE sont favorables à la création d'une *césure* entre l'agglomération

compacte d'Onex et Cressy et le nouveau quartier.

La CEST et l'ASBE demandent

- que la zone verte soit non constructible, en effet les projets abondent pour la remplir !
- qu'une continuation soit prévue en direction de la plaine de l'Aire (tunnel ?) pour pouvoir assurer son rôle de couloir biologique.

## 11. Commerces de proximité

La CEST et l'ASBE sont favorables à la mise en place de commerces de proximité de type épicerie, tabacs, boulangeries. Cela permettrait de réduire les déplacements et de donner vie à un quartier qui doit veiller à ne pas devenir une cité-dortoir, sans lieu de vie et de rencontre, avec les problèmes sociaux que cela engendre (voir le contre-exemple du quartier de Cressy, totalement sous-équipé et sans services).

## 12 Démographie

La CEST et l'ASBE demandent que la divergence entre les chiffres de la Confédération et ceux le Canton concernant la démographie soit clarifiée. Le Canton prévoit 100'000 habitants supplémentaires d'ici 2030, alors que la Confédération n'en prévoit que 20'000 !

En conclusion, la CEST et l'ASBE demandent fermement que le projet, redimensionné, soit l'objet d'une véritable concertation, comme prévu par la loi fédérale, et respectent les normes environnementales en vigueur.

Nous vous adressons, Madame, Monsieur nos salutations empressées

pour la CEST

Bernard Comoli, responsable

pour l'ASBE



Alain Rouiller, président

### Annexes :

- Prise de position du CLE et de la CEST sur le PACA de Bernex (extrait)
- Grille d'évaluation de la CEST

Annexe :



## Coordination économique et sociale transfrontalière

Tél ++4122 777.1002 | Courriel: [contact.cest@mac.com](mailto:contact.cest@mac.com)

La CEST, active dans l'Ain, à Genève et en Haute-Savoie, regroupe des associations et organismes français et suisses.

- **Association Savoie – Mont Blanc (économie et solidarité)**
- **ATE Association Transports et Environnement**
- **CFDT Ain et Haute Savoie**
- **Equiterre**
- **MPF Mouvement populaire des familles**
- **SIT Syndicat interprofessionnels des travailleurs/euses**
- **Université populaire de Savoie**



## CLE - Conseil lémanique pour l'environnement

18, rue de Montbrillant CH-1201 Genève

Tél ++4122 777.1002 | Courriel : [cle.li@mac.com](mailto:cle.li@mac.com)

Internet: <http://www.cle.li>

Le CLE est actif dans l'Ain, en Haute Savoie, à Genève, dans le Pays de Vaud et en Valais  
Depuis 1989, il fédère 15 des plus importantes associations de protection de l'environnement du bassin lémanique

### Associations membres et associées:

- **ACPAT** Association chablaisienne pour l'aménagement et les transports (Chablais - Haute Savoie)
- **AGENA** Association gessienne de protection de la nature Pays de Gex (Ain)
- **Amis de la Terre**, Haute-Savoie
- **ATE** Association transports et Environnement Genève, Valais et Vaud
- **Equiterre**
- **FNAUT Haute Savoie** Fédération des associations d'usagers des transports
- **FRAPNA** Fédération des associations de protection de la nature Ain et Haute-Savoie
- **GENESIS** Fédération des associations du Genevois (Genevois - Hte Savoie)
- **Pro Natura** Genève, Valais et Vaud
- **WWF** Fonds mondial pour la nature Valais et Vaud



## ASBE Association pour la Sauvegarde de Bernex et Environs

Case 291 | CH-1233 BERNEX

## Notes sur les Tables rondes du PACA de Bernex du 4 avril 2009

### 1. Remarques générales sur le processus de concertation et sur le PAC de Bernex-Est

Nous nous étonnons de l'absence complète de concertation sur certains éléments inclus dans des PACAs, qui sont présentés comme des 'faits accomplis'. Cela nous paraît en contradiction avec l'article 4 de la LAT qui prévoit la participation des habitants au processus et qui stipule que.

*1 Les autorités chargées de l'aménagement du territoire renseignent la population sur les plans dont la présente loi prévoit l'établissement, sur les objectifs qu'ils visent et sur le déroulement de la procédure.*

*2 Elles veillent à ce que la population puisse participer de manière adéquate à l'établissement des plans.*

*3 Les plans prévus par la présente loi peuvent être consultés.*

Dans le cas du PACA Bernex cette remarque s'applique au PAC de Bernex-Est, au sujet duquel tout aurait déjà été décidé.

Cela est d'autant plus important que les pré-études avaient montré que l'accès à l'autoroute et les carrefours étaient saturés uniquement par le projet du PAC de Bernex-Est, et donc sans Bernex-Nord.

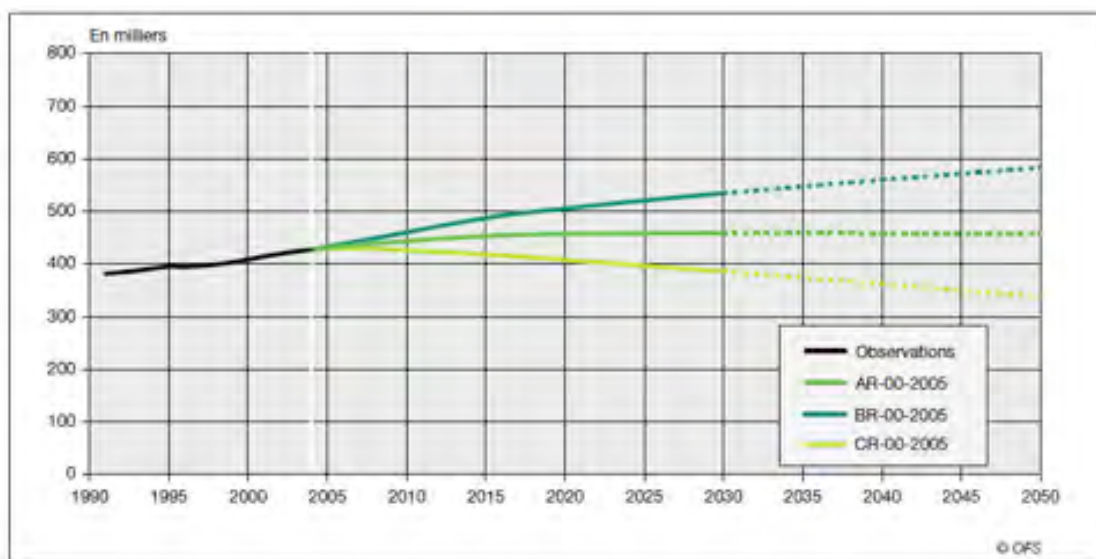
## 2. Remarques transversales aux projets

### 2.1. Démographie

Les chiffres publiés il y a quelques semaines par l'OFS (Office fédéral des statistiques) sur l'évolution de la population 2007 – 2050 contredisent le chiffre de 200'000 nouveaux habitants en 2030 communément utilisé par le projet d'agglomération FVG.

L'OFS indique que **l'augmentation prévue – dans le scénario moyen – est de 20'000 habitants nouveaux pour le canton de Genève et 8'000 pour le district de Nyon d'ici 2030. 25'000 ! d'ici 2050.** Ce qui laisse 172'000 habitants pour la partie française de l'agglomération. Ce chiffre n'est pas réaliste. Nous demandons une mise à jour des chiffres concernant la démographie dans l'agglomération.

La population du canton de Genève se monte à 431'000 personnes en 2005. Selon le scénario « moyen » AR-00-2005, elle augmentera jusqu'en 2031 où elle atteindra 459'000 personnes. En 2030, on dénombre ainsi 459'000 résidents permanents dans le canton. En 2050, un peu moins de 456'000 personnes y résideront de manière permanente.



### 2.2. Circulation - déplacements

Il faudrait au préalable réfléchir au trafic pendulaire frontalier et de la Champagne et son effet dans la zone concernée: comment le maîtriser? Pour rappel, 40% des futurs 7000 emplois seront des frontaliers, qui viennent actuellement de 95% à 99% en voiture individuelle.

Nous demandons de d'abord fixer

- le nombre d'habitants et d'emplois pouvant de manière réaliste être admis dans la zone
- la part modale visée pour les activités

Ensuite seulement, il sera possible de décider des questions d'urbanisation, de nombre d'habitants et d'emplois, etc.

En l'état, le projet nous paraît trop ambitieux et ne pensons pas judicieux qu'il se réalise en totalité à cet endroit.

Nous doutons fortement que les lignes de tram uniquement radiales prévues soient suffisantes pour absorber cet accroissement de population sur l'axe du PACA et le transfert modal souhaitable ? Aussi, soutenons-nous les propositions de Michel Schupisser concernant des lignes de transports publics tangentielles, sur l'axe Communes-Réunies – Pont Butin (et qui permettrait un accès au CEVA à Pont-Rouge), et entre St-Julien et Meyrin-CERN par Bernex, Aire-la-Ville, Satigny et Vernier.

### **2.3. Axe complet**

L'axe complet du PACA entre Chancy et La Jonction est trop souvent oublié.

(...)

**2'300 emplois et 800 logements à Bernex-Est Grille d'analyse pour un développement durable**

IMPACT ECONOMIQUE	IMPACT ENVIRONNEMENTAL	IMPACT SOCIAL	IMPACT ADMINISTRATIF
<p><b>Création de 2'300 emplois</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Haute technologie</li> <li>Provenance hors région genevoise</li> <li>Quel impact sur le chômage ?</li> </ul> <p><b>Création de 800 logements</b> (1600 à 2400 habitants)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>quel type de logement</li> </ul> <p><b>Fiscalité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dégrèvements pour les sociétés</li> <li>Accords fiscaux sur la taxation des employés et des cadres</li> <li>Logement canton de Vaud et France voisine ?</li> </ul> <p><b>Pérennité de l'implantation des entreprises</b> Garanties ?</p> <p><b>Types d'activités des nouvelles entreprises</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Tertiaire (bureaux, sièges sociaux)</li> <li>Endogène – exogène ?</li> </ul> <p><b>Activités induites</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien des bâtiments et des zones de circulation et de stationnement</li> <li>Sécurité</li> <li>Restauration</li> </ul>	<p><b>Forte augmentation de la circulation</b></p> <p><b>Répartition entre les modes de transport</b> Accès prévus sur l'autoroute !</p> <p><b>Zones de stationnement des véhicules</b></p> <p><b>Nuisances dues au trafic</b> (bruit, pollution) Chiffres 2007 avec 3000 emplois et 250 logements</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>16'000 véhicules/jour</li> <li>+ de 5'000'000 de mouvements/an (taux VP 85% TC 15%) 40% frontaliers</li> <li>route de Chancy / croisée de Confignon saturées</li> <li>normes OPB dépassées</li> <li>normes OPAIR dépassées</li> </ul> <p><b>Nuisances dues au type d'activité des entreprises</b></p> <p><b>Impact sur la zone agricole</b></p> <p><b>Consommation d'énergie</b></p> <p><b>Gestion des déchets</b></p> <p><b>Eaux usées</b> <b>Eaux pluviales (zones étanches)</b></p> <p><b>Durabilité des aménagements et des activités</b></p>	<p><b>Impact sur le logement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Types de logements : villas individuelles</li> <li>Localisation des logements France, Vaud ?</li> </ul> <p><b>Impact sur les déplacements</b> (entre lieu de travail et domicile)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Trafic routier (région frontalière, routes express 2x2 voies, autoroute Genève/Lausanne, autoroute de contournement, etc.)</li> <li>Transports publics (bus, tram, train, avion)</li> <li>mobilité douce</li> </ul> <p><b>Types de contrats de travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Contrats à durée indéterminée (CDI)</li> <li>Contrats à durée déterminée (CDD)</li> <li>Emplois saisonniers</li> <li>Présence des familles ?</li> </ul> <p><b>Services publics</b></p> <p><b>Services sociaux</b></p> <p><b>Commerces, restaurant : ??</b></p>	<p><b>2'300 emplois ⇒ combien d'habitants ?</b></p> <p><b>Adaptation des services publics et des aménagements:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ecoles, crèches</li> <li>Routes</li> <li>Assainissement</li> <li>Fourniture eau, gaz, électricité</li> <li>Télécommunications, fibres optiques</li> <li>Stationnement des véhicules</li> <li>Administration</li> <li>Services sanitaires (hôpitaux)</li> <li>Service du feu</li> <li>Sécurité, police locale</li> </ul> <p><b>Personnel attaché à ces services</b> Postes de fonctionnaires à créer pour répondre aux besoins</p> <p><b>Estimation du coût pour les collectivités</b></p> <p><b>Répartition des nouvelles charges entre les collectivités</b></p> <p>CEST / avril 2007 – juin 2009</p>